

Le mandataire d'un candidat à l'élection sénatoriale

mise à jour le 11 août 2020

Qui est concerné ?

Tous les candidats.

Qui peut être mandataire ?

Le candidat choisit librement son mandataire, personne physique ou association de financement électoral (soumise au droit commun des associations)

Les incompatibilités :

- ✧ Le mandataire financier ne peut être candidat
- ✧ Le mandataire financier ne peut être le remplaçant du candidat
- ✧ Le mandataire financier ne peut être commun à plusieurs candidats
- ✧ Le mandataire financier ne peut être l'expert comptable chargé de la présentation du compte de campagne
- ✧ Le mandataire financier ne peut être membre de l'association de financement électoral et candidat
- ✧ Le mandataire financier ne peut être président ou trésorier de l'association de financement électoral et expert-comptable chargé de la présentation des comptes de campagne

Quel est le rôle du mandataire ?

Le mandataire est l'intermédiaire financier entre le candidat et les tiers.

Ses missions sont les suivantes :

- ✧ Ouvrir un compte bancaire unique : ce compte doit comporter un libellé précis permettant d'informer les tiers de la qualité de mandataire pour une élection donnée « M X, mandataire financier de M Y, candidat à l'élection (scrutin, date, circonscription) ». Le compte doit être ouvert sur présentation du récépissé de déclaration de mandataire délivré par la préfecture.
- ✧ Percevoir les fonds destinés au financement de la campagne et en vérifier la régularité au regard du code électoral
- ✧ Régler les dépenses de campagne

Quelles sont les modalités de déclaration du mandataire en préfecture ?

- ✧ Le candidat déclare par écrit, au plus tard à la date à laquelle sa candidature est enregistrée, à la préfecture de la circonscription électorale dans laquelle il se présente, le nom du mandataire qu'il choisit.
- ✧ Sa déclaration doit être accompagnée de l'accord exprès du mandataire désigné et doit préciser la circonscription territoriale à l'intérieur de laquelle le mandataire financier exerce ses activités.
- ✧ Ce formulaire sera accompagné d'une copie de la carte nationale d'identité du candidat et du mandataire.

La Préfecture

- ✧ Reçoit les déclarations de mandataire présentées par les candidats
- ✧ Délivre au candidat le récépissé d'enregistrement de la déclaration de mandataire
- ✧ Communique à la commission nationale des comptes de campagne les données relatives au candidat et à son mandataire.

Les liens utiles

Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques :

<http://www.cnccfp.fr/>

Modèle de déclaration d'un mandataire financier (personne physique, association de financement électorale et modèle de statuts d'association de financement électorale disponible sur le lien :

<http://www.cnccfp.fr/index.php?art=732>